

**CHAMPIONNAT DE SEINE et MARNE
DE TIR A L'ARC
BEURSAULT**

CAHIER DES CHARGES DE L'ORGANISATEUR



CD77

SOMMAIRE

1.	Objet	3
2.	Présentation générale.....	3
3.	Règles et procédures d'organisation.....	4
	Rôle de l'organisateur	4
	Respect du cahier des charges	4
	Durant la phase de préparation.....	4
	Durant la phase de réalisation	4
	Préparation administrative de la compétition.....	4
	Programme	4
	Inscription.....	4
4.	Organisation des locaux	5
	Mise en place.....	5
	Sécurité.....	5
	Normes techniques	5
	Maintenance et évolution	5
5.	Besoins matériels durant le déroulement de la compétition.....	5
	Pendant la compétition.....	5
	Résultats	5
6.	Pendant le parcours	6
	Il serait judicieux :	6
7.	Accueil, greffe et résultats.....	6
	Avant et pendant la compétition.....	6
	Calcul des résultats.....	6
	Départage des ex æquo.....	6
	Après les tirs :.....	6
8.	Réception après la remise de prix.....	6
	Toilettes.....	6
9.	Communication	7
	Avant la compétition.....	7
	Pendant la compétition.....	7
	Après la compétition	7
10.	Les arbitres	7
	Prise en charge.....	7
	Relations organisateur	7
	Responsable des arbitres	7
	Après la compétition	7
11.	Président du jury d'appel.....	7
	Rôle	7
	Mission.....	7
12.	Délégué technique	8
	Rôle	8
	Missions.....	8

1. Objet

Le Comité départemental est plus que jamais attaché à la qualité du championnat dont il délègue l'organisation.

Dans cet esprit, il a décidé l'élaboration d'un cahier des charges.

Les exigences du Comité départemental vis-à-vis de l'organisateur ont pour but de l'aider dans son organisation afin de valoriser la compétition.

La réussite de ce championnat passera par les principes suivants :

- **Collaboration** - Un travail de collaboration entre l'organisateur et le CD 77 assurera toute la qualité que l'on doit attendre d'une compétition de ce type.
- **Respect** - Les conditions de réussite d'un championnat départemental passent par le respect du règlement de la compétition, du cahier des charges et des engagements mutuels.

2. Présentation générale

Le Championnat de Seine et Marne Beursault est composé, d'un tir à 50 m (30 m pour les benjamins et les minimes) en aller retour à une flèche pour chaque catégorie.

Il permet de décerner le titre de champion de Seine et Marne dans toutes les catégories reconnues au Championnat de France.

Son principal objectif reste d'offrir aux archers du département un rendez-vous annuel de référence.

22 catégories sont ouvertes en arc classique et en arc à poulies + **2 en ARC NU**:

Arc classique

Super vétérans dames
Super vétérans hommes
Vétérans dames
Vétérans hommes
Seniors dames
Seniors hommes
Juniors dames
Juniors hommes
Cadettes
Cadets
Minimes filles
Minimes garçons
Benjamines
Benjamins

Arc à poulies

Super vétérans dames
Super vétérans hommes
Vétérans dames
Vétérans hommes
Seniors dames
Seniors hommes
Juniors dames
Juniors hommes

3. Règles et procédures d'organisation

Rôle de l'organisateur

Respect du cahier des charges

L'organisateur s'engage à respecter toutes les consignes et instructions du cahier des charges et ainsi à garantir les meilleures conditions de déroulement de ce Championnat.

Durant la phase de préparation

- Assurer le suivi et la préparation de la mise en place de la compétition.
- Assurer des relations avec le délégué technique du CD 77, durant toute les phases de la compétition.
- L'organisateur doit être capable de faire tirer plus de 150 archers sur 2 jours
- L'organisateur doit établir le planning des tirs, heure et lieu et en aviser les Cie/clubs

Durant la phase de réalisation

- Superviser la compétition pour que la meilleure image possible en soit donnée aux archers et spectateurs.
- Le cas échéant, agir en fonction des décisions rendues par le jury d'appel.
- Organiser la cérémonie de remise des récompenses.
- Garantit la qualité et la conformité de l'affichage des partenaires privés et/ou institutionnel (CG 77, FFTA, etc..).

Préparation administrative de la compétition

Programme

L'organisateur doit réaliser le mandat. Celui-ci doit être validé par la commission sportive du département. Ce document doit être réalisé au plus tard 3 mois avant la compétition et envoyé au moins 2 mois avant la date de la compétition + 2 exemplaires à la région. (pour obtenir des arbitres)

Dans ce mandat doivent apparaître :

- CHAMPIONNAT DE SEINE ET MARNE BEURSAULT
- Date de la compétition
- Adresse de l'organisateur et plan d'accès récompense.
- Les contacts des différents responsables organisateurs (adresse, Tél., Fax, courriel)
- Tous les horaires de la compétition.
- Condition de tir (échauffement ou non)
- Tenue club/Cie ou blanche obligatoire (Jeans blanc autorise).

Inscription

Les inscriptions se font auprès de l'organisateur.

Le montant de l'inscription est fixé par la commission sportive du département.

4. Organisation des lieux de tir

L'organisateur doit s'assurer de la mise en place des jeux d'arc, la maintenance, les évolutions lors de la compétition.

Mise en place

Le site de la compétition comprend :

- Les jeux d'arcs
- Quelques buttes de tir pour l'entraînement des archers distance comprise entre 10 et 15 mètres ; est souhaitable selon la possibilité de l'organisateur. . Dans tous les cas la même prestation doit être fournie à tous les tireurs Si un jeu ne peut offrir la possibilité d'échauffement, il n'y a échauffement sur paille pour aucun jeu. (indiquer sur mandat)
- L'entente préalable entre les différents Cie est nécessaire et obligatoire.

La commission des arbitres devra pouvoir contrôler sa mise en place définitive, au plus tard 1 heure avant le début du Tir.

L'espace de tir de la compétition devra être conforme aux normes réglementaires de la FFTA.

Sécurité

- Les espaces réservés aux compétiteurs et les espaces accessibles au public doivent être parfaitement délimités.
- Il faut également interdire de fumer dans les jeux d'arc pendant la compétition.

Normes techniques

Toutes les mesures réglementaires liées à l'organisation d'un tir Beursault, sont définies selon les règlements fédéraux en vigueur. Ils doivent être respectés par l'organisateur.

Maintenance et évolution

L'anticipation doit être l'une des règles de base de l'équipe :

Assurer le confort et la sécurité des archers et des arbitres (changement de blasons, contrôle de l'état des cibles, etc.).

- Préparer et organiser les différentes phases de la compétition qui devront se dérouler et s'enchaîner dans les délais et les conditions initialement prévus.

5. Besoins matériels durant le déroulement de la compétition

Pendant la compétition

L'organisateur fourni les feuilles de marques et les cartes en quantité suffisante, un jeu par départ et les changes éventuellement en cas de besoin (il ne peut y avoir de réclamation pour des cartes hors d'usage).

Résultats

Une sonorisation si possible

Un podium pour accueillir les récompensés.

6. Pendant le tir

Il serait judicieux :

- a) Que les marqueurs annoncent tous les points à chaque archer pour éviter toute contestation.
- b) Pour la marque, noter le nombre de points réalisés, ne pas faire une croix. En cas de problème seul le chiffre qui aura été annoncé et marqué sera valable, malgré l'erreur de colonne.

7. Accueils, greffes et résultats

L'espace pour l'accueil et le greffe doit être suffisamment grand pour y accueillir plusieurs personnes en même temps. Cet espace doit être parfaitement fléché.

Avant et pendant la compétition

- Prévoir la répartition des archers sur les jeux d'arc - Préparation des feuilles de marque.

Calcul des résultats

L'organisateur devra utiliser le logiciel de la F.F.T.A mis à sa disposition sur le site Internet (Prendre une mise à jour récente).

Le responsable de la gestion des résultats doit coordonner toute la chaîne qui va, du recueil des scores des différents jeux d'arc, après chaque départ jusqu'à leur affichage (papier, informatique après la compétition).

Les missions de ce responsable, au fur et à mesure du déroulement des tirs, sont les suivantes :

Départage des ex æquo

Au nombre d'honneurs puis au nombre de points puis au nombre de chapelets (4 et 3) puis au nombre de noirs (4).

Après les tirs :

- Il doit collationner tous les résultats qui seront communiqués le soir même dans un lieu et heure prévu par lui
- Produire, diffuser et afficher les résultats définitifs.
- Fournir un exemplaire des résultats définitifs au responsable des arbitres.
- Le soir ou le lendemain de la compétition, envoyer les résultats par e-mail à sport@ffa.fr.
- Les résultats doivent être envoyés à chaque club/Cie présent sur la compétition par courriel ou par la poste.

8. Réception après la remise de prix

Par souci de convivialité, il est nécessaire d'offrir quelques rafraîchissements et gourmandises aux archers présents lors de la remise des prix. Il faut que la table soit prête sitôt la cérémonie des récompenses terminée.

Toilettes

Même si cela paraît évident, surtout ne pas oublier ce point très important pour le confort de nos archers et visiteurs.

9. Communication

Ce service aura pour mission de valoriser les résultats, les performances et de communiquer en externe (Presse locale ou régionale) vers le public.

Avant la compétition

Il prendra contact avec le responsable de la communication du Comité départemental, pour organiser les relations presse.

Inviter les personnalités de la Municipalité et du Conseil général.

Pendant la compétition

Accueillir les journalistes et les personnalités.

Soigner le protocole de la remise des prix.

Après la compétition

Envoyer les résultats et commentaires en externe (Presse Locale régionale etc.) en collaboration avec la commission de la communication du CD77.

Remerciement aux différents partenaires.

10. Les arbitres

Le responsable des arbitres et les arbitres sont nommés par le Président de la Commission Régionale des arbitres de la Ligue.

Prise en charge

L'organisateur assure les repas des arbitres durant toute la compétition (Voir réglementation fédérale).

La prise en charge des autres frais des arbitres se fait par le comité départemental selon la réglementation fédérale

Relations organisateur

Les arbitres ont pour devoir d'aider l'organisateur afin que la compétition se déroule dans le respect des règlements et des horaires. (Ex : cocher les impacts de flèches sur la carte).

Responsable des arbitres

Après la compétition

Le responsable des arbitres devra également rédiger un rapport d'arbitrage de la compétition et en adresser un exemplaire à l'organisateur.

11. Président du jury d'appel

Rôle

Régler les litiges issus des réclamations des archers en situation de compétition.

Mission

Etre présent sur le terrain de compétition durant toute la durée de l'épreuve.

En cas de réclamation :

- S'assurer de la conformité de celle-ci

- Animer la délibération du jury d'appel
- Rendre les conclusions du jury d'appel dans un rapport écrit.

12. Délégué technique

Rôle

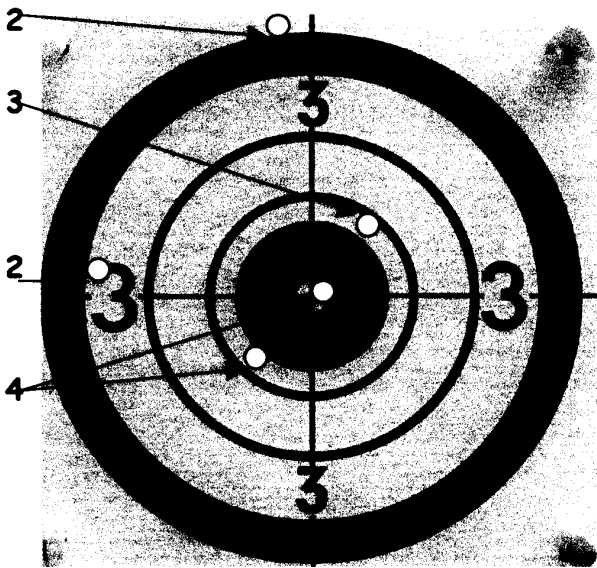
Représentant le comité départemental à l'occasion des Championnats de Seine et Marne.

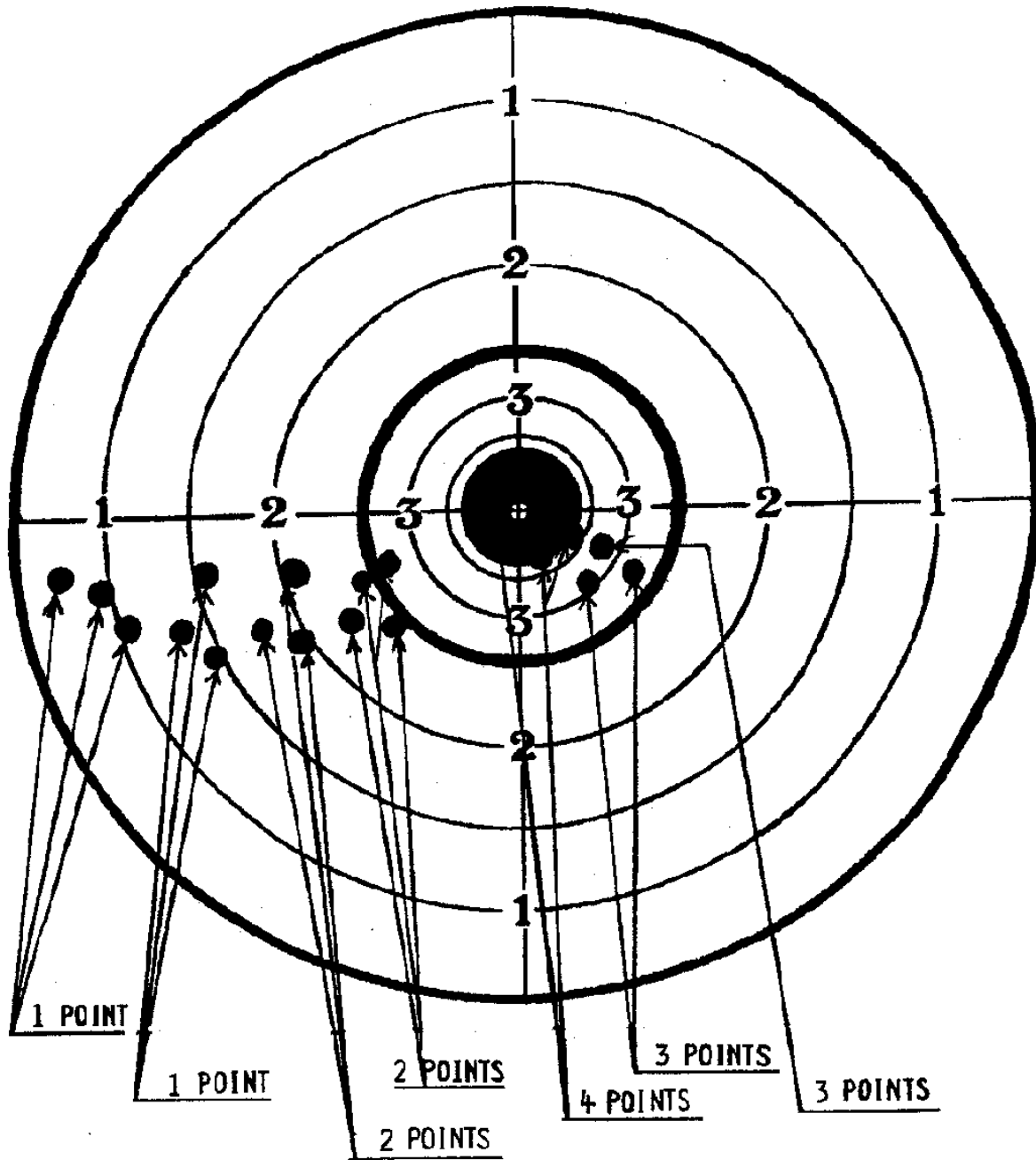
Missions

Veiller au respect du cahier des charges. Evaluer la qualité de l'organisation de la compétition. Le délégué technique sera l'interlocuteur privilégié de l'organisateur et vous pourrez le joindre par téléphone ou par courriel pour vous aider ou vous conseiller dans vos démarches.

Septembre 2005.

Marque des Points





**MARQUAGE DES POINTS
AU BEURSAULT**